

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

JUIN / JUILLET 2008

n° 213



Ce lieu où l'on vit...

LE MOT DU MAIRE

Bonnes vacances...

L'autre jour, Place Saint-Just, en plein soleil, sur le pavé, dormait un malheureux ; du moins le croyait-on. De fait, sur son malheur rien n'était bien certain. Quant à son sommeil profond, il semblait bien qu'il n'ait été que le fruit d'un repas un peu trop arrosé.

Cependant, à sa tenue soignée et à son teint blafard, il apparut rapidement qu'il ne pouvait s'agir d'un vagabond, mais plutôt d'un authentique touriste d'origine inconnue.

Certains voulurent appeler les secours d'urgence, mais réflexion faite, le petit groupe rassemblé autour de lui, conclut qu'il n'en fallait rien faire, car tous comptes faits, ce touriste venait à sa manière, de dynamiser notre économie locale. En effet, à vue de nez, il avait consommé quelques litres d'excellent vin varois, un pain complet de la boulangerie toute proche sans compter -à défaut de trouver une épicerie ouverte- quelques « Mars » de chez notre ami Bruno, le tout couronné d'une amende de police de 40 € pour ivresse sur la voie publique.

Hélas pour notre village, tous les touristes ne font pas preuve du même civisme et ne nous font pas bénéficier de leur manne providentielle. Certains paraît-il, ne mangeraient que des carottes crues et ne boiraient que l'eau des fontaines (?).

Aussi, chers amis, touristes, parents, vacanciers de tous poils, ne manquez pas -sans pour autant sombrer dans l'ivresse- de vous répandre à Sainte-Anastasie qui toujours vous accueillera les bras ouverts.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" place des Ferrages
Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h
Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, Vente ou Dépose

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu :
les Vendredis 11 et 25 juillet ainsi que les 8 et 22 août 2008,
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).
Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSELE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 15H à 18H Le Samedi de 9H à 12H. Fermé Dimanche et Mardi

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :
Les MARDIS 22, 29 JUILLET et 19, 26 AOUT 2008



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

des salariés

Tél. 0820 200 014 Permanence : BRIGNOLES
Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)



CAMION VENTE

Prochain passage de camion vente :

Provence OUTILLAGE

le Mardi 05 Août 2008 dans la matinée

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) :
04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 17 H

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :
04.94.04.89.33

Police Municipale Numéro : **06.08.80.45.82**

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :
08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale - Brigade de La Roquebrussanne

Le **17** uniquement pour les urgences

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

Urgences

Pompiers : 18, Samu : 15

Mercredi 23 Juillet

Parking des Ferrages

à 20 h 30 : **CONCERT** par l'orchestre de Jazz New-Orléans : **DIXIELAND**

à partir de 22 h : **FEU D'ARTIFICE**



Chronique municipale



Bruits de voisinage Rappel de la réglementation

Nous rappelons périodiquement la réglementation, il est vrai ? par des extraits souvent brefs. Nous le faisons en

fait par petites touches.

Revenons aujourd'hui sur ce qui est le plus courant : les bruits de voisinage (nocturnes et diurnes).

1 - En effet, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit (à l'exception de ceux qui proviennent d'activités relevant d'une réglementation spécifique).

Ainsi par exemple ne sont pas concernés les bruits, provenant des infrastructures de transport, des véhicules qui y circulent. Les activités agricoles appartiennent à cette catégorie.

2 - Pour les travaux momentanés de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse, tronçonneuse) ceux-ci peuvent être effectués aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
- les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.



Le monde associatif

La saison sportive et associative 2007/2008 se termine. C'est l'occasion de remercier et de féliciter pour leur participation et leur dévouement tous les adhérents et surtout tous les bénévoles qui tout au long de l'année animent une

trentaine d'associations. Je pense qu'une fois de plus la collectivité doit leur rendre hommage pour tous les sacrifices que leur engagement réclame, et puisque la parole m'est donnée j'adresse un message à tous les persifleurs, les contestateurs de tous genres et les trop nombreux fantômes : UNE VIE ASSOCIATIVE IMPORTANTE ET VARIEE EXISTE A STE-ANASTASIE, IL SUFFIT SIMPLEMENT DE VOULOIR S'Y INTERESSER ;

C'est pourquoi le 6 septembre prochain de 14 H à 18 H 30 se tiendra à la salle polyvalente, le forum des associations du village.

Olivier HOFFMANN, Adjoint au Maire
Délégué aux sports, associations et festivités

Travaux de l'I.G.N. sur le territoire des Communes du Var

Les agents de l'Institut Géographique National et ceux des personnels des entreprises chargés de la révision des cartes cadastrales et de l'entretien du réseau géodésique sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées closes ou non. L'entrée dans les propriétés ne pourra être autorisée que 5 jours après notification au propriétaire de l'arrêté du Préfet. L'arrêté en date du 17 juin 2008 est affiché en Mairie.

SECURITE ROUTIERE

Combien de points reste-t-il sur mon Permis de Conduire ?

Telle est la question que chacun se pose après avoir été pénalisé par un retrait de points suite à une infraction au code de la route.

Généralement, chaque conducteur est informé par simple lettre sur le nombre de points retirés. Mais il arrive que du courrier s'égare !!!!!.

Pour connaître le capital de points restant sur les douze du départ plusieurs solutions s'ouvrent à vous (sachant que cette information est personnelle et que seul le titulaire du permis y a accès) :

1. se rendre à la préfecture ou à la sous-préfecture avec le permis de conduire et une pièce d'identité ;
2. écrire à la préfecture pour obtenir un relevé intégral des points en joignant une copie du permis, une copie de la pièce d'identité, une enveloppe affranchie au tarif recommandé ;
3. se connecter au service télépoints (www.interieur.gouv.fr) : ce service étant protégé, chaque conducteur doit être identifié au moyen de son numéro de permis de conduire et d'un code confidentiel obtenu auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture par une des 2 voies décrites précédemment. Attention, le nombre de points figurant à l'écran est susceptible d'être modifié par d'éventuelles infractions commises et non encore enregistrées.



INFORMATION A.N.P.E. Recrutement vendanges 2008

La saison des vendanges se prépare et, comme chaque année, l'ANPE et les exploitations viticoles travaillent conjointement pour la constitution des équipes de vendangeurs.

A cet effet, la Mairie tient dès à présent à votre disposition des imprimés de demandes « VENDANGES 2008 » que vous pourrez renvoyer à l'adresse suivante : ANPE - Equipe Agriculture, à l'attention de Mme B. ROCCA et Melle N. GADONNA, Le Pré de Pâques, 83170 BRIGNOLES Ou déposer à l'accueil de la Mairie.

Nota : Consultez les offres d'emploi sur internet : anpe.fr/region/paca (code métier 41117)

FERRONNERIE traditionnelle GS conception et réalisation sur mesure



Stéphane GIANNINI



83136 Ste. Anastasie

04 94 72 21 92 - 06 71 04 77 69

Et si l'on reparlait de l'épicerie

Que fait le Maire ?

C'est une question que l'on peut se poser.

En effet cela est souvent entendu : pourquoi la commune ne créerait-elle pas un magasin public, par exemple une épicerie municipale, ou encore, pourquoi ne mettrait-elle pas en place un minibus pour exporter la clientèle vers les grandes surfaces ? Nous allons tenter de répondre à ces excellentes questions de la manière la plus simple, mais aussi, la plus objective :

- Notons tout d'abord que nous vivons dans un pays d'économie « libérale » et que toute intervention publique - hormis en cas de perte démographique, sociale et économique - est fortement encadrée. Il est donc hasardeux de rêver à toute forme de nationalisation ou de communalisation notamment à notre échelle.

Ajoutons à cela que, lorsqu'elle est dynamique, l'économie locale sait être rentable de part la qualité et la proximité de ses services. Il est admis cependant qu'elle ne peut être parfaitement compétitive au niveau de leurs prix de détail. Des commerces locaux ont et démontrent encore leurs capacités.

- Quant aux transports publics qui, dès qu'ils sont intercommunaux sont de compétence départementale, ne peuvent en raison de cette règle être organisés par exemple vers la zone commerçante de Rocharon.

Et même dans le cadre communal ils ne doivent d'aucune manière concurrencer pour le grand public les transports professionnels tels que cars, taxis... Dans d'autres communes cela a été tenté et a dû être abandonné.

- Pourtant il existe une possibilité de nature un peu différente. Il s'agit alors de confier au C.C.A.S. soit d'organiser, soit de dédommager, soit de financer, en fonction de la taille de la commune, un service de type social destiné exclusivement aux indigents, ce qui ne signifie absolument pas qu'il doit s'adresser à une catégorie d'âge particulière mais qu'il s'agit bien davantage d'une affaire de revenus personnels.

Enfin, que dirait-on si nous mettions en place, en outrepassant la loi, un tel service vers les grandes surfaces ce qui conduirait inexorablement à la disparition totale de notre commerce local.

Le problème de l'épicerie du village peut certes exaspérer certains d'entre nous et la commune en est naturellement fortement préoccupée. Disons simplement que dans le cadre défini ci-dessus et sans dévoiler d'informations plus précises une démarche de reprise du magasin actuel est en bonne voie d'aboutissement.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DURANT LE MOIS ECOULE

- Après la pluie de ces dernières semaines, la **tonte des espaces verts** et des bordures de chemins a du être effectuée à plusieurs reprises et doit être actuellement renouvelée. Un certain retard n'est donc pas exclu.
- **Préparation et remise en ordre** après les manifestations associatives ou communales.
- **Travaux** dans les écoles.
- Poursuite des travaux dans les futurs **locaux techniques** municipaux (ancienne cave coopérative).
- **Clôture** arborétum.

A propos des déchets verts



Dans la majorité des cas les personnes qui produisent des déchets verts possèdent des espaces à entretenir et le plus simple pour les éliminer serait :
-de stocker les feuilles et même les épluchures des légumes dans un coin du jardin et le compost ainsi obtenu (1 an environ) sert à améliorer le sol à l'automne ;
-de couper les branchages en petits morceaux de 50 cm et de s'en servir pour le barbecue en prenant les précautions d'usage ;
-enfin de brûler le reste en période autorisée en prenant toujours les précautions nécessaires. Par ailleurs pour ceux qui ne pourraient pas effectuer ces petits travaux, nous sommes en train d'étudier avec les délégués du SIVOM de l'ISSOLE de la mise en place d'une benne pour leur évacuation. Mais il faut tout de même savoir que le coût de l'élimination des déchets verts par ce moyen coûte, outre le temps passé pour les transporter par les usagers, plus les frais du véhicule personnel, 73.91 € TTC la tonne pour le transport et le traitement et 11.61 € TTC de taxes nationales et locales. D'où l'intérêt pécuniaire pour la communauté de modifier quelque peu son comportement et d'adopter la solution proposée : je traite mes déchets verts donc j'économise.

Merci de votre compréhension.

Roger SABATIER, Adjoint au Maire



ATTENTION AU FEU

La canicule est arrivée et bien qu'elle soit synonyme de vacances elle est aussi dans notre région un élément aggravant du risque d'incendie.

Soyons donc plus prudent encore en respectant les consignes de sécurité amplement diffusées dans les médias y compris dans notre bulletin municipal.

Retenons entre autres :

- que tous les feux libres sont formellement interdits à moins de 200 m de la forêt, des friches et des landes. Pour les feux de cuisson des demandes exceptionnelles d'autorisation doivent être déposées en mairie ;
- que les terrains doivent être débroussaillés et entretenus ;
- et enfin qu'au-delà de la réglementation en vigueur, le bon sens n'est jamais à proscrire.

La vie associative



Boucles de l'Issole Dimanche 3 Août 2008

Recherche des bénévoles pour assurer le bon déroulement de la course pédestre (jalonneurs, points de ravitaillement, etc). Si vous souhaitez participer faites-vous connaître en mairie ou par téléphone au 04.94.27.33.74 avant le 25 juillet 2008.

Votre aide nous sera précieuse. Merci



Saloon Country Dance

Grâce à la présence de tous les adhérents, notre dernière soirée « Entre Nous » fut très réussie. Nous avons eu une agréable surprise de la part des débutants qui nous ont fait un spectacle de danse country avec un réel succès (j'en profite pour leur dire un grand merci à tous et la fierté des anciens pour leur prestation). Au cours de la soirée nous avons eu la chance d'avoir avec nous la « Championne du Monde de Line Dance » ainsi que le « Champion de France de Dance Country » qui nous ont fait une démonstration. Ce fut un régal pour nous tous, passionnés de danses. Nous les en remercions, quel plaisir !



Notre professeur Jérôme a mis le « feu » en faisant des initiations aux accompagnateurs de nos adhérents, une ambiance au top jusque tard dans la nuit. Voici encore une année de country qui se terminera dans la joie et la convivialité avec notre sortie annuelle au « Billardier » le samedi 28 juin.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au forum des associations le samedi 6 septembre 2008 à partir de 14h00 à la salle Polyvalente de Sainte Anastasie.

La Présidente Rosina et le Conseil d'Administration

Pour tout renseignement, nous contacter au

06 89 91 90 08



Chorale « CHANT ET AMITIÉ »

Le dimanche 18 mai, en l'église du Luc, six chorales -dont celle de « Chant et Amitié » se rassemblèrent à l'occasion du Festival du Printemps.

Chacune d'elles offrit aux amateurs de chants choraux, venus des communes alentour, un florilège de son dernier répertoire. A en juger par leurs applaudissements nourris, ceux-ci apprécièrent le programme mis au point à leur intention.



Et maintenant, nous peaufinons les morceaux arrêtés pour la Fête de la Musique du 21 juin, ainsi que pour le Festival de Rians auquel nous sommes conviés le samedi 28 juin prochain.

Nous mettrons ainsi un terme à nos différentes prestations jusqu'à la reprise des répétitions qui aura lieu le 8 septembre à la polyvalente.

A toutes et à tous nous souhaitons un très agréable été.

Une choriste

Remerciements à Jo Fadda

N'ayant pu être présente le 3 mai dernier, lors de la remise de la distinction du Grand Prix Humanitaire de France à M. Jo Fadda, par ces quelques lignes, je tiens ici à le remercier chaleureusement, car il est à l'origine de la création de la chorale « Chant et Amitié ».

En effet, au vu du petit groupe chantant à la paroisse depuis Noël 1995, M. Fadda, à qui plusieurs personnes avaient manifesté le désir de chanter, contactait Jean pour démarrer une chorale. Et c'est ainsi que depuis septembre 1996, « Chant et Amitié », d'abord dirigée par Jean Titeux, et depuis 1999 par Françoise, trouve beaucoup de bonheur à chanter, à donner différents concerts et à participer à de nombreuses rencontres de chorales.

Jo, encore un grand merci à toi.

Françoise Titeux.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations de Sainte-Anastasie vous convient à leur forum le : **SAMEDI 6 SEPTEMBRE**
Retenez cette date !



Arts'Tasie

Voici venues les vacances pour les petits et pour les grands. Les ateliers vont se fermer et les pinceaux se reposer.

Pour bien finir l'année, les Arts'Tasiens partageront un repas de clôture, le vendredi 27 juin prochain.

La reprise se fera le jeudi 4 septembre pour les adultes et le mercredi 10 septembre pour les enfants.

Le samedi 6 septembre, à partir de 14 heures, à la salle polyvalente, aura lieu le forum des associations, auquel nous participerons.

Et, comme chaque année, dans cette même salle polyvalente, nous prévoyons notre exposition le samedi 25 et le dimanche 26 octobre.

Bonnes vacances à tous.

Une Arts'Tasienne



E.S.S.A.

Le 7 juin 2008 a eu lieu l'Assemblée Générale de l'E.S.S.A.. En présence de M Morin et des dirigeants des clubs de Rocbaron et de Garéoult,

le Président M. Illiano a exposé les modalités de fonctionnement de l'entente pour l'année prochaine. Comme toutes les autres années le problème des effectifs qui ne seront connus réellement qu'en début de saison conditionnera l'organisation définitive des lieux et heures des entraînements. Le trésorier a ensuite présenté le bilan financier de la saison écoulée.

Il est à regretter et particulièrement cette année que les familles ne se sentent pas plus concernées par la vie du club. Trois familles ont assisté à l'Assemblée Générale et une avait donné un pouvoir de représentation sur un effectif de 100 personnes !...

Consternant, voir même irrespectueux vis à vis du travail des entraîneurs et des dirigeants !!

Le Secrétaire - O. Hoffmann



Isa-coiff à domicile

coiffeuse à domicile
bretagnes, breizh et celtique
06 81 75 50 21





Club des Cigales

L'arrivée de l'été annonce l'arrêt des activités des ateliers du Club.

Comme chaque année les Cigales profitent de cette période pour se ressourcer avant la rentrée.... Mais nous n'en sommes pas encore là

!!!!

Fêtons l'été ensemble.

Tout d'abord lors de la fête de la St-Just, le 20 juillet, où notre stand place de la Gare (ou si mauvais temps salle polyvalente), vous permettra de découvrir le travail des Cigales.

Le 7 août, sortie à l'Abbaye Royale de la Celle pour écouter dans le Cloître l'ensemble « Tchaïkovski » interpréter des œuvres de Mozart, Schubert, Vivaldi, Tchaïkovski, ...Gershwin. Prix par personne 23€, transport par covoiturage (nombreuses places de parking) Réservations avant le 5 juillet au 04 94 72 21 98.

Et pour finir l'été, juste avant la reprise, petit voyage de 2 jours à Cunéo, le 1er et le 2 septembre. Prix par personne 85€ comprenant le transport, l'hébergement, le repas du lundi soir et le petit déjeuner. Réservations avant le 20 juillet au 04 94 72 21 98 avec versement de 40€ d'arrhes par chèque libellé à l'ordre du Club des Cigales.

Noter aussi, dès à présent le FORUM des Associations le 6 Septembre à la Salle Polyvalente.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

RM BRETON



Tennis Club de Ste-Anastasie

Le tennis club de Sainte Anastasie a connu deux événements forts en quinze jours :

Le tournoi jeunes :

Avec une forte participation et surtout d'un très bon niveau. Malgré un temps pluvieux et venteux tous les matches ont pu se dérouler normalement, grâce aux initiatives de Fanfan Cuadra dans sa fonction de juge arbitre.



Le repas de clôture plus de 60 membres étaient présents, c'était chaleureux et convivial. L'année tennis 2007-2008 est une grande réussite pour le club qui dépasse les 100 adhérents, du jamais vu! Des photos sont mis sur le site du club <http://www.tcsa.freesurf.fr>, d'ailleurs n'oubliez pas de visiter ce site pour toutes informations sur nos activités!

Un grand merci à ceux qui ont participé ou aidé !

Le bureau

La vie au village

Association du train touristique du Centre Var (A.T.T.C.V.)

...Quand le rêve devient réalité...

Le « Picasso » vous emmène pour un confortable voyage de Carnoules à Brignoles à la vitesse paisible de 40 km/h.

... En voiture s'il vous plaît...

Les jours de circulation en Juillet et Août :

Mercredis, dimanches et jours fériés (matin et après-midi)

Horaires

Matin Après-Midi

Carnoules Les Platanes ---10h00-----15h00

Sainte-Anastasia -----10h20-----15h20

Brignoles (arrivée) -----11h15-----16h15

Brignoles (départ) -----11h25-----16h25

Sainte-Anastasia -----12h05-----17h05

Carnoules Les Platanes ---12h30-----17h30

Possibilité de prendre le train à Sainte Anastasia sous réserve des places disponibles

Pour des raisons indépendantes de la volonté de l'ATTCV, certains trains peuvent être supprimés ou circuler dans un horaire modifié.

Tarifs (aller/retour) (prix stables depuis 2002!)

Adultes : 8,50€ Enfants (de 4 à 10 ans) : 5€

Pour plus de renseignements, des plaquettes sont disponibles à l'accueil de la mairie de Ste-Anastasia.



« Un dimanche au bord de l'Issole » en Provence Verte

Dimanche 15 juin 2008, découverte du village sur le thème de l'eau, organisée par le « Pays d'Art et d'Histoire de la Provence-Verte ».

Réunis autour d'une charmante guide, un groupe de touristes accompagné d'élus locaux et d'habitants du village a parcouru les rues et ruelles du village à la recherche des fontaines, lavoir, pont vieux, canal d'irrigation pour aboutir dans l'après-midi à l'Issole où un conférencier commentait sur notre belle rivière. Cette façon de visiter un village en « Provence-Verte » a été très appréciée.



LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Mariages :

Nous avons le plaisir de vous informer du mariage de :

-Madame Mélanie PALOS et de Monsieur Patrick JOURDAIN de MUIZON célébré le 31 mai ;

-Madame Dominique PROST et de Monsieur Frédéric FREZE célébré le 21 juin ;

-Madame Magali CARAUX et de Monsieur Frédéric COLL célébré le 28 juin.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

-Noëlie FAISSOLLE, née le 12 juin ;

-Tehau HENRIOT, né le 23 juin ;

-Kéo BERTRAND - - VERVELLE, né le 23 juin ;

-Lewis LOPEZ, né le 23 juin.

Toutes nos félicitations à leurs parents.

PETITES ANNONCES

-Donne orgue électrique. Bon état de marche.

Tél. : 04.94.72.24.34 (répondeur)

-Personne sérieuse et expérimentée s'occuperait de personnes âgées. Le jour ou la nuit à Ste-Anastasia et ses alentours.

Tél : 04.94.72.26.74

-Assistante maternelle agréée cherche bébé à garder dans maison avec jardin à Sainte-Anastasia à partir de sept./oct. 08

Tél. 04.94.04.96.13 / 06.98.68.65.15

-Recherche location appartement F2 pour couple loyer environ 400 à 450 €.

Tél. : 04.94.27.60.26

-A vendre insert René Brisach, modèle 78. Porte latérale et rétractable en hauteur. Façade laitonée, 2 grilles air chaud laitonées. Poutre frêne. Valeur insert neuf : 2 500 € cédé 1 000 € :

Tél. : 04.94.72.22.33

Allons-nous devoir clôturer jardins et vergers ?

Il y a peu de décennies, aucune maison de villages ne possédait de clôtures ; les portes demeuraient ouvertes, nous nous sentions libres et solidaires.

Les enfants d'aujourd'hui ne connaîtront pas cela et leurs jeunes parents ne l'ont probablement pas connu. Aussi ont-ils du mal à comprendre que nous pouvons respecter le bien d'autrui, sans la protection des barrières ! Le respect ?

C'est pourtant la meilleure expression de la Liberté, celle que nous désirons tous et qui nous est indispensable pour vivre en Société.

Or, depuis quelques années, dans notre village, les très rares familles vivant du seul produit de leur terre souffrent de voir leur travail si peu respecté. A la saison des fruits, c'est la razzia dans leurs champs convertis en vergers ou jardins.

Bien sûr, la démographie des villages augmentant, les difficultés liées à notre époque dans un monde de plus en plus individualiste, donnent à penser à ceux qui n'ont pas connu autre chose, que leur liberté se résume à faire ce qu'ils ont envie de faire, au moment où ils désirent et pour leur plaisir.

Mais la véritable Liberté se construit avec un code de bonne conduite, tout à fait gratuit. Il suffit d'un peu de sensibilité et de courage et ces qualités là, les enfants n'en manquent pas. Il faut seulement leur en donner le goût ! Et qu'ils comprennent, comme certains adultes d'ailleurs, que Droit s'inscrit sur une double page, juste en face de Devoir.

Et s'il est un rêve que nous aimerions voir se réaliser : c'est que chacun puisse cette année consommer les produits de son champ.

Amicalement d'une amoureuse de son village.

Mme Jeanine Mendozé

Une mise au point...

Il est courant, à la télévision, de voir des reportages sur les « fermes cueillettes ». Les vergers y sont accueillants, les planches de légumes tentantes, attirantes. Quoi de plus agréable que de consommer des produits fraîchement cueillis ?

Mais ne nous leurrions pas : si à Sainte-Anastasie, des vergers, des potagers, des vignes existent ce n'est pas pour le plaisir des yeux ni pour satisfaire l'envie de produits frais du premier passant venu.

Alors si, d'aventure, vous vous promenez près de ces magnifiques lieux n'oubliez pas que des hommes, des femmes ont travaillé pour obtenir ce résultat et que la moindre des choses est qu'ils puissent en profiter.

De plus dans un village rural très peu de terrains sont communaux, dès lors quand on sort de sa propriété (clôturée elle) ou des routes goudronnées, on est obligatoirement chez autrui. Ainsi, si la tentation vous vient de ramasser quelque chose, vous êtes ni plus, ni moins que des voleurs. Un propriétaire excédé parmi tant d'autres.

M. Jacques Grisolle

PS : Les fruits et les légumes poussent aussi très bien dans les propriétés clôturées, alors essayez !!

Les Poètes de Ste-Anastasie

Bouquet printanier.

Pourrait-on en ce beau printemps
Ne pas chanter ses fleurs écloses
Qui le rendent si séduisant ?

Chantons les premières roses
Au parfum doux et captivant
Et la jacinthe que je n'ose
Cueillir, que j'admire en passant,
Et les fleurs jaunes, blanches, roses
Qui dans mon pré vont jaillissant,
Tant de fleurs que nommer je n'ose
Dont le nombre va grandissant.

N'oublions pas le bouton d'or,
Les coquelicots, le lilas,
Les fleurs de genêt couleur or
Et le parfum du seringà.

Et toutes ces belles fleurs-là
Je les adresse à nos chers morts
A tous nos vaillants soldats
Que ce 8 mai honorera.

Jeannette Carrière

Pour marquer l'Anniversaire de la
victoire du 8 mai 1945.

Ecrit du jeudi matin 8 mai 2008.

Sainte-Anastasie

FESTIVITES ETE 2008

SAMEDI 12 JUILLET

Parking des Ferrages

FOIRE ARTISANALE en nocturne
de 17 H à 24 H

LUNDI 14 JUILLET



Place Saint-Just

- 11 H 15 **ANCHOÏADE**
offerte par le Comité des Fêtes
avec la participation de la Chorale
« CHANT ET AMITIE »
- 16 H **JEUX d'ENFANTS** et Concours de
Chant et d'Orchestres Amateurs »
- 21 H 30 **BAL** public avec la discothèque
NUIT REBELLE

DU VENDREDI 18 AU MARDI 22 JUILLET

FÊTE de la SAINT-JUST

Place de la Gare

(Voir programme au verso)

MERCREDI 23 JUILLET

Parking des Ferrages

- 20 H 30 **CONCERT**
de Jazz New Orléans
avec l'orchestre DIXIELAND
- 22 H **FEU D'ARTIFICE**



DIMANCHE 27 JUILLET

Place de la Gare

**FOIRE à la BROCANTE, PUCES,
MARCHÉ PAYSAN, PRODUITS BIO**
De 7 H à 19 H

SAMEDI 2 AOUT



Place de la Gare

**SOIREE
TAHITIENNE**
20 H Repas dansant
jusqu'à minuit
Repas typique. Pour
tout renseignement ou
réservation vous pouvez
vous adresser à
Florence au
06.09.21.13.04 ou
auprès du Comité des
Fêtes au 06.79.55.63.53 avant le 28/07/2008.
Tarifs : enfants 10 €, Adultes 20 €

DIMANCHE 3 AOUT

21^{ème} Edition de la **Course Pédestre** des
« **BOUCLES DE L'ISOLE** »

- 9 H Départ donné par M Morin, Rue du
Général De Gaulle, 11 km 500 dans les
rues et les chemins du village ;
- 10 H 45 : Course pour les jeunes : 1 km
pour les poussins, 3 km pour les benjamins
et minimes.
- Pour les marcheurs : 8 H 30 départ rue du
Général De Gaulle. Circuit d'environ 10
km pour St-Quinis

Bulletins d'inscription à retirer et à déposer en
mairie jusqu'au 1^{er} Août.

*Circulation limitée et/ou interdite au centre du village
de 8 H 30 à la fin des épreuves.*

JEUDI 14 AOUT

Place de la Gare

21 H 30 **BAL** avec la Discothèque STELLA

VENDREDI 15 AOUT

- 13 H **MECHOU** organisé par le Comité
des Fêtes

Adultes 17 €, enfants de 7 à 14 ans 9 € (moins
de 7 ans gratuit, faire inscrire tous les enfants
auprès du Comité au 06.79.55.63.53).

Païement à la réservation. Inscriptions à la
Boulangerie, au Tabac/journaux, au Bar des
Amis

ou auprès du Comité (dans la limite des places
disponibles).

Pensez à apporter vos couverts, merci.

- 15 H 30 **PETANQUE** à la mêlée
- 20 H 30 **MACARONADE**

Inscriptions à la buvette de 16H à 19H ou
auprès du Comité. Prix : 7.5 €

(Pensez à apporter vos couverts, merci)

- 21 H 30 **BAL** avec l'Orchestre TOP
MUSIC

SAMEDI 16 AOUT

Place de la Gare

21 H 30 **BAL** avec JEAN-MAX

DIMANCHE 17 AOUT

Parking des Ferrages

Pose d'une **PLAQUE COMMEMORATIVE**
de la LIBERATION du VILLAGE le 17 août
1944



Sainte-Anastasie

FETE de la ST-JUST

2008

VENDREDI 18 JUILLET

♦ *Place de la Gare :*

21 H 30 **PETANQUE Mixte 2H + 1F** (150 €) Comité des Fêtes et MM Sabatier, bénévoles boules
(L'ensemble des concours de boule sont ouverts à tous)

SAMEDI 19 JUILLET

♦ *Place de la Gare*

A partir de 15 H **PETANQUE 2 x 2 choisis** (230 €)

21 H 30 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX** avec la participation de majorettes et fanfare
(Départ devant la Mairie)

22 H **BAL** avec l'Orchestre **MORRYS ANDRE**

DIMANCHE 20 JUILLET

♦ *Eglise de Sainte-Anastasie*

10 H 30 **MESSE DE LA SAINT-JUST**

♦ *Place de la Gare*

EXPOSITION-VENTE « DES CIGALES » (ou salle polyvalente si mauvais temps)

9 H **PETANQUE** concours enfants – de 12 ans/- 14 ans Inscriptions sur place

11 H 30 **APERITIF PUBLIC** : Offert par la Municipalité aux habitants du village,
aux associations et aux vacanciers.

15 H **JEU PROVENÇAL 3 x 3 choisis** (230 €)

22 H **SOIREE «Mousse»** avec «DJ PARTY TOUR»

LUNDI 21 JUILLET

♦ *Place de la Gare*

08 H 45 Reprise du Jeu Provençal. Déjeuner offert aux participants

15 H. **PETANQUE 3 x 3 choisis** (230 €)

16 H 30 **JEUX D'ENFANTS**

21 H 45 **SPECTACLE** avec Imitateur Comique «TONI PACE» suivi
d'un **BAL** avec **ARC EN CIEL 2000**

MARDI 22 JUILLET

♦ *Place de la Gare*

13 H. **AÏOLI Monstre** Paiement à la réservation. Inscriptions à la Boulangerie, au Tabac/journaux, au Bar des Amis ou auprès du Comité (dans la limite des places disponibles). Pour les moins de 7 ans gratuit, faire inscrire tous les enfants uniquement auprès du Comité (*pensez à apporter vos couverts, merci*). Tarif : 17 €

15 H 00 **PETANQUE MÊLEE**

20 H 30 **MACARONADE** Inscriptions à la buvette de 16H à 19H ou auprès du Comité. Prix : 7.5 €
(*Pensez à apporter vos couverts, merci*).

22 H **BAL** de clôture avec **JEAN-MAX**

FETE
FORAINE

Organisateur : Comité des Fêtes ☎ : 06.79.55.63.53. Siège Social : Mairie 83136 Ste-Anastasie/Issole

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit de modifier le programme.

La vente ou l'usage de pétards ou de tout autre engin détonnant est formellement interdit.
L'abus d'alcool est dangereux... -Service d'ordre assuré-